

## ASSOCIATION GADJE VOYAGEURS

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 février 2023

#### Présents :

##### *Au titre des membres actifs :*

- Gérard JULIEN , Président,
- Patrick NANCY, Vice-président,
- Yves SOLANS, trésorier,
- François COLLET, Secrétaire
- Pierrette GABORIAUD.

#### Excusés :

- Michel COUAILLER (procuration Gérard JULIEN)
- Annick MAUPUI

#### Assistaient également à la réunion :

- Cathy CALNEGRY, Directrice de l'Association,
- Mathieu D'HALLUIN, Chef de service,
- Marine BILLEMONT, en remplacement de la Déléguée du personnel au Comité Economique et social (CSE) de l'Association et de sa suppléante, indisponibles.

Le Président ouvre la séance en saluant la mémoire de Nicole CATUHE, co-fondatrice de l'association et membre du Bureau, récemment décédée. Il remercie les participants pour leur présence et propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour.

#### Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 mai 2022

Ce compte rendu ne suscite aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

#### Renouvellement du Bureau

En suite de l'Assemblée Générale, il convient de procéder au renouvellement du Bureau, ce à quoi le conseil d'Administration procède, élisant à l'unanimité :

- Gérard JULIEN, Président,
- Patrick NANCY, Vice-président (Béarn),
- Michel COUAILLIER, Vice-président (Pays Basque),
- Yves SOLANS, Trésorier,
- François COLLET,
- Lucette GUILLONNEAU (Présidente d'honneur),
- Pierrette GABORIAUD,
- Chantal MORNET, secrétaire,
- Valérie AROCENA.

## Etat des comptes de l'exercice 2022

La Directrice présente les comptes de l'exercice écoulé tels qu'il sont annexés au présent compte rendu et dont une version simplifiée est remise aux participants, soulignant qu'il ne s'agit pas des comptes définitifs.

Yves SOLANS relève la diminution des recettes en provenance de la CAF et de la CNAF, en proportion du total des recettes. Il précise qu'une partie de ces recettes CAF et CNAF est proportionnelle à certaines dépenses, telles que, par exemple, les charges de personnel liées à la direction, ce qui peut expliquer leur diminution.

Le Président relève les incertitudes liées au « Ségur de la santé » (prime en faveur de certains agents), tant d'ailleurs en ce qui concerne la compensation versée par l'État que le maintien de cette prime pour les agents.

La Directrice fait observer que la valeur du point, sur la base duquel sont calculés les salaires, est passée de 56 à 57,5.

Sur une question de François COLLET, la comptable de l'Association est appelée pour fournir quelques éclaircissements sur la différence entre le prévisionnel et le réalisé sur le compte 6412 – Congés payés.

### Difficultés en matière d'Intermédiation Locative (IML)

La directrice fait état de difficultés et de retard de paiement de loyer de bénéficiaires de logement en Intermédiation Locative : retard de loyer et de prêt à l'installation.

François COLLET demande si l'Association a souscrit une assurance pour garantir les impayés de loyer. Il lui est répondu

Il est évoqué la saisine du Fonds Social du Logement (FSL) pour qu'il apporte une aide financière aux intéressés.

### Point sur le nouveau dispositif du Revenu Social d'Activité (RSA)

La Directrice donne les rares informations obtenues sur le dispositif expérimental que le Département, sur la proposition de l'État, met en place sur les cantons de Billère et Jurançon et qui vise à faire en sorte que les bénéficiaires du RSA travaillent quelques heures par semaine ou suivent une formation. 474 personnes suivies par l'Association seraient potentiellement concernées, dont il convient, pense-t-on, d'exclure les auto-entrepreneurs.

Le Président fait observer que les moins de 25 ans ne peuvent bénéficier du RSA, alors qu'ils sont les plus susceptibles de trouver un emploi.

Yves SOLANS suggère que le Président et la Directrice rencontrent un responsable du Département pour lui exposer que le dispositif expérimental envisagé sera difficile à adapter pour le public suivi par l'Association.

### Point sur le renouvellement des contrats de projet avec la CAF

La Directrice indique que des comités de pilotage pour le renouvellement des contrats de projet avec la CAF pour le centre social de Billère et l'espace de vie sociale de Bayonne doivent être réunis prochainement et demande si les administrateurs doivent y être invités. Il lui est répondu par l'affirmative.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président lève la séance après avoir à nouveau remercié les participants.

Fait à Billère, le 16 février 2023,

La Secrétaire

Le Président

Chantal MORNET

Gérard JULIEN